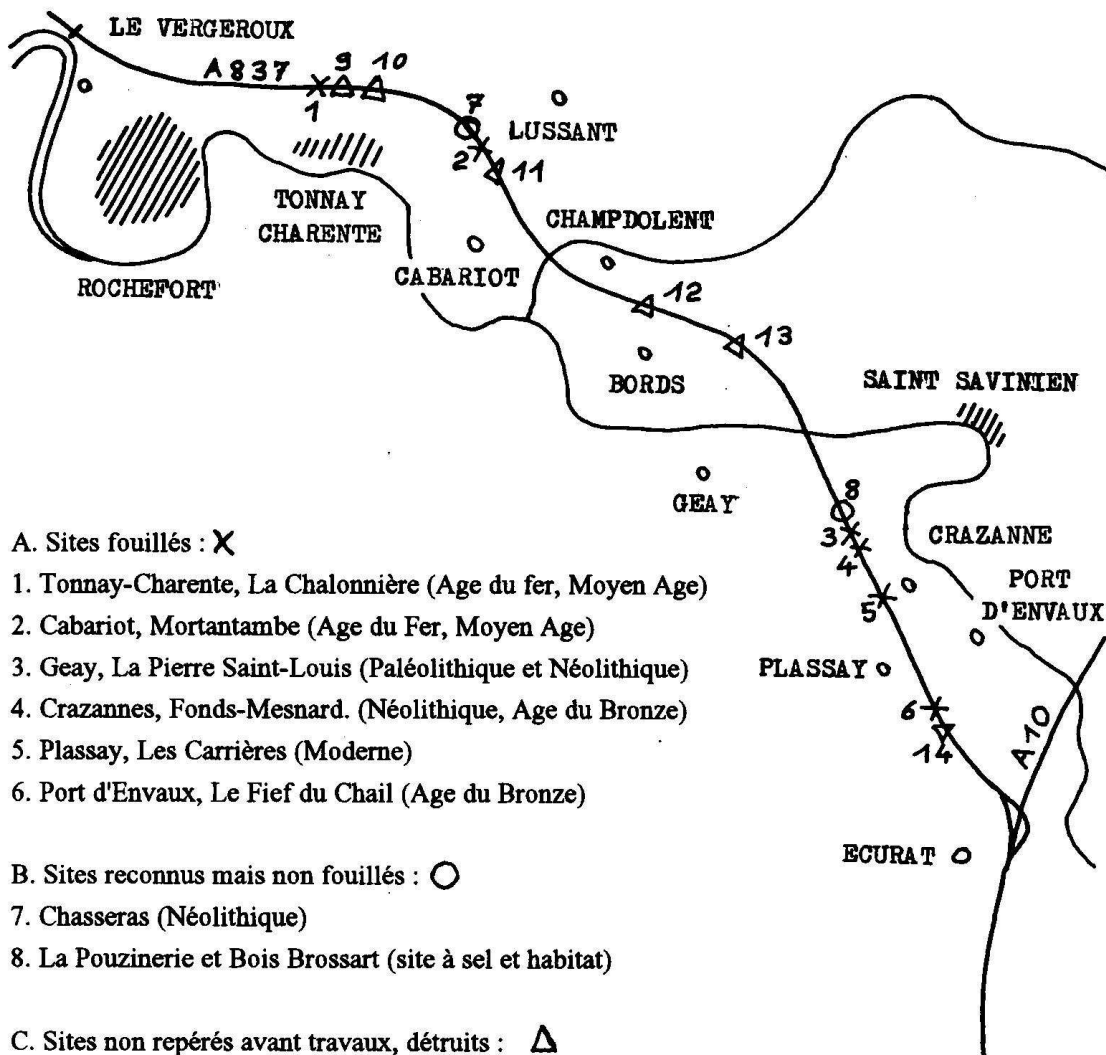


## BILAN ARCHÉOLOGIQUE DE L'OPÉRATION AUTOROUTIÈRE A 837

### SITES ARCHEOLOGIQUES SUR LE TRACÉ DE L'AUTOROUTE A 837



(carte : M. Favre)

Cette opération d'archéologie préventive a commencé en 1992, sous la direction de Luc Laporte, par la réalisation d'un bilan documentaire sur les 16 communes concernées par le tracé de la future autoroute A 837 reliant Saintes à Rochefort (35 km). Puis des prospections (pédestres, aériennes, mécaniques) ont été réalisées. Plus d'une quinzaine de sites ont fait l'objet d'une évaluation lourde; six ont été fouillés en 1993 (sauvetages urgents). Cette opération est essentiellement financée par les maîtres d'ouvrage (environ 95 %), mais aussi par l'Etat et les collectivités locales. Nous reprenons ici

(avec l'autorisation de Luc Laporte, coordinateur de l'opération archéologique, et de Xavier Guthertz, conservateur régional de l'archéologie) les notices publiées dans le *Bilan scientifique 1993* n° 20 publié en 1994 par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Poitou-Charentes).

**Geay, La Pierre-Saint-Louis, p. 33 (paléolithique et néolithique)**

Le site [...] se présente comme une formation superficielle stratifiée d'une épaisseur d'environ 3 m qui s'étend le long d'un petit vallon; ce dernier part du haut d'un plateau en direction du ruisseau de la Fontaine de Geay et accuse un dénivelé de 11 m. La partie qui a fait l'objet de la fouille se situe au départ du vallon, entre les cotes 16 m et 13 m, et couvre environ 500 m<sup>2</sup>. Les occupations archéologiques se divisent en deux grands ensembles.

Le premier correspond à une occupation du Néolithique récent (groupe des Matignons et / ou phase ancienne du Peu-Richardien). Elle se présente comme un niveau de colluvions où se trouvent mélangées de la céramique et de l'industrie lithique. L'emplacement de l'habitat néolithique devait se trouver sur le rebord du plateau et a été détruit par l'érosion. Le caractère remanié de cet ensemble stratigraphique a amoindri son intérêt scientifique. Une occupation sporadique du Néolithique ancien régional a pu être décelée par la présence de céramique et d'un foyer daté au C 14 de  $4290 \pm 90$  av. J.-C. (non calibré). Néanmoins, la fouille n'a pas permis d'individualiser un niveau stratigraphique homogène lui correspondant.

Le second correspond à une occupation du Mésolithique moyen. Elle se traduit par une grande lentille argilo-limoneuse qui se place sous les colluvions néolithiques. Elle contient une industrie lithique abondante et quinze foyers, dont huit de type polynésien (ou encore dénommé trou de combustion). Deux couches ont été individualisées, la première pouvant correspondre à un sol pédologique. Cependant l'hypothèse retenue est celle d'une importante occupation ponctuelle qui se placerait sur le haut de la couche 5b (où se localisent la presque totalité des foyers). Les conditions de sédimentation qui prévalaient au temps de l'installation des Mésolithiques auraient perduré après leur départ, entraînant la formation du sommet de la 5b, puis de la 5a. Au cours de sa genèse, elle aurait intégré une partie de l'industrie lithique sous-jacente. Par la suite, elle a été affectée par des remaniements issus des niveaux supérieurs, ce qu'indique la présence de la céramique du Néolithique ancien et récent.

La structuration de l'industrie lithique de la 5a est identique à celle de la 5b, tant dans sa typologie que dans sa technologie, et place son attribution chronologique dans un Mésolithique moyen finissant; elle est corroboré par une datation C14 d'un foyer de type polynésien (5b), qui a donné  $6470 \pm 110$  av. J.-C. (non calibrée). La céramique intrusive du niveau 5a est constituée essentiellement de petits fragments de poterie attribuables au Néolithique récent. La céramique du Néolithique ancien reste anecdotique par rapport à l'ensemble, et évoque davantage une brève incursion d'un petit groupe qui s'installe environ 2000 ans après l'occupation principale, mésolithique. Ainsi l'hypothèse d'un Néolithique ancien avec une industrie de tradition mésolithique doit être écartée.

Les couches 5a et 5b ont été affectées par quelques remaniements ou intrusions comme dans la plupart des sites de plein air ou en grotte; ceux-ci pourront être relativement bien évalués à partir des données micromorphologiques.

P. Foucher, J. Musch, R. Guilbert, A. Boguszewski et L. Laporte

**Crazannes, Fonds-Mesnard, p. 32-33 (Néolithique, Age du Bronze)**

L'expertise menée au cours de l'automne 1992 avait démontré l'existence, au fond d'un vallon, d'un niveau archéologique contenant du mobilier néolithique piégé sous plus d'un mètre de colluvions. Des structures en creux et des structures horizontales, ainsi que des amas circulaires de pierres brûlées ont été dégagés au cours de cette même campagne. Le peu de matériel recueilli ne permettait pas de préciser la période chronologique exacte représentée, mais certains indices suggéraient la présence d'une phase ancienne du néolithique. La rareté de ce type de site dans le Centre-Ouest, où les connaissances sur l'habitat néolithique sont largement déficientes, ouvrait des perspectives scientifiques qui motivaient largement une intervention. La fouille a non seulement confirmé l'existence d'un niveau bien individualisé mais a révélé une stratigraphie complexe correspondant à au moins trois phases successives au cours du Néolithique et au début de l'âge du Bronze. De nombreux aménagements en creux ont été repérés au sein des colluvions supérieures.

Sur les bords du vallon, des aménagements linéaires de pierres plates, desquelles dépassent à

intervalles réguliers quelques blocs de grandes dimensions, semblent plutôt attribuables à l'extrême fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze. Le matériel recueilli est très fragmenté; toutefois on y trouve des céramiques portant un cordon digité juste au-dessous du bord, une pointe de flèche à ailerons et pédoncule ainsi que divers éclats de silex retouchés.

Un niveau intermédiaire, au sein des colluvions, pourrait correspondre à cet épisode : il se présente sous la forme d'un lit de plaquettes calcaires sans organisation particulière et contenant un matériel relativement abondant, malheureusement très fragmenté, ainsi qu'un certain nombre de structures en creux (fosses, trous de poteaux, etc.).

Dans le fond du vallon, une forte occupation du Néolithique final est marquée par de nombreux aménagements, sols de cailloutis, trous de poteaux, foyers, ainsi qu'un empierrement à base de gros éléments calcaires avec un mobilier relativement abondant (anses nasiformes, céramiques décorées dont une forme archéologiquement entière, des grattoirs ainsi que des pointes de flèches à ailerons et pédoncule, et des tranchants).

L'ensemble de ces aménagements a recoupé un niveau antérieur qui s'est révélé appartenir à un Néolithique ancien au sens large (présence de décors digités organisés en registres verticaux, trous de poteaux, fosses, peut-être quelques structures de combustion). La richesse toute particulière, notamment des structures, du vallon de Fonds-Mesnard, liée à une complexité non attendue de la stratigraphie, a provoqué un élargissement des problématiques envisagées, et fait de ce site un des gisements majeurs pour la préhistoire régionale récente.

C. Picq, L. Laporte et Th. Lejars

#### **Port d'Envaux, Le Fief du Chail, p. 37 (Age du Bronze)**

Les structures (enclos circulaire et vestiges de constructions) sont apparues fortement érodées et les liens stratigraphiques ont disparu. Le fossé du Fief du Chail délimite une aire circulaire d'un diamètre extérieur de 13,5 à 14 m. La tranchée est conservée sur 0,15 m de profondeur et possède une interruption interprétée comme un accès. La destination funéraire est attestée par la présence d'une sépulture aménagée dans le fossé et contemporaine de l'occupation originelle de l'enclos. La cavité interne, rectangulaire, correspond probablement à l'emplacement d'un coffrage de bois à l'intérieur duquel le corps a été placé. Celui-ci devait reposer sur un aménagement particulier au fond du coffre, en matériau périssable, tel que litière ou peau. Le calage du coffre était assuré par une quinzaine de gros rognons de silex, délibérément choisis en fonction de leur poids. Le squelette de l'enfant d'environ 7 ans est très mal conservé.

Des vestiges de construction quadrangulaires ont été repérés à proximité de l'enclos funéraire. Seuls subsistent les trous de poteaux (greniers ?) creusés dans le substrat calcaire. Le matériel céramique est extrêmement rare sur le site, mais atteste d'une occupation au cours de l'âge du Bronze ancien ou moyen. Les éléments les plus typiques proviennent du remplissage du cercle.

La tombe du Fief du Chail présente toutes les caractéristiques d'un véritable monument funéraire avec une "chambre" interne soigneusement aménagée au sein d'une construction de dimensions plus importantes. L'ensemble du site constitue une découverte tout à fait intéressante qui permet d'aborder le traitement des enfants au sein de l'ensemble des pratiques funéraires à l'âge du Bronze, malgré des éléments de comparaison encore peu nombreux.

P. Ernaux et B. Farago

#### **Cabariot, Mortantambe, p. 30-31 (Age du fer, Moyen Age)**

Le site de Cabariot est caractérisé par l'existence de structures en creux. Le décapage mécanique exhaustif réalisé sur l'emprise de la future autoroute A 837 a permis de dégager un réseau de fossés s'étendant sur plus de 3,5 ha.

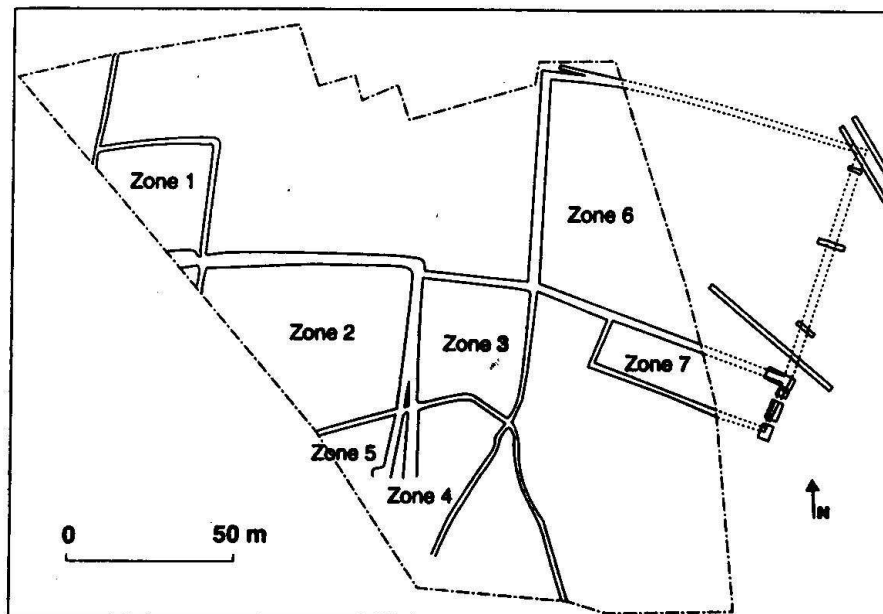
En plan, l'occupation de la fin de l'Age du Fer et début de l'époque romaine se précise en trois enclos. 59 sondages ont été réalisés dans les 570 mètres de fossés protohistoriques concernés par la fouille. La largeur des fossés varie entre 2 et 3 mètres; aucun fossé ne dépasse 1,4 m de profondeur. Ces fossés ne sont pas défensifs, mais conçus pour drainer et évacuer les eaux. La fouille de 196 trous de poteaux qui se trouvaient à l'intérieur d'un des enclos a permis de constater des différences de forme parmi eux. Notons l'existence de trous de poteaux simples (avec ou sans pierres de calage) présentant un diamètre proche de celui du poteau lui-même. Nous avons également vérifié l'existence de trous de

poteaux composés; ces trous se définissent par le creusement d'une large fosse qui a été aménagée de façon différente. Le plan de répartition des trous de poteaux par typologie indique que les trous de poteaux composés (correspondant à "figures massives", type grenier) se situent aux angles du pourtour interne de l'enclos; en revanche, les trous de poteaux simples (correspondant à "charges légères", type maison) se concentrent au milieu de l'enclos. Il s'agit d'un habitat rural. Les activités économiques de subsistance perçues sont à mettre en relation avec le milieu rural (agriculture, élevage, cueillette, chasse) et le milieu marin (coquillages, pêche). On peut également percevoir une activité artisanale liée à la métallurgie du fer. Les relations commerciales sont surtout attestées par la présence de céramiques de type savonneux et d'amphores (Dressel 1 et Pascual 1).

D'après l'étude du mobilier céramique et des amphores provenant des fossés, nous pouvons établir la chronologie du site entre 150/120 et 30 avant J.-C. En ce qui concerne l'évolution interne, trois phases ont été repérées. La phase I concerne l'enclos de la zone 2. Dans les couches de fonctionnement des fossés de cet enclos, les céramiques sont très largement représentées et les céramiques savonneuses sont rares; les seules amphores représentées sont du type Dressel 1 A. La phase II est marquée par le creusement des fossés de la zone 6. Le fossé 5 indique que les enclos des zones 2 et 6 ont durant une période fonctionné en même temps. La céramique commune est encore largement majoritaire par rapport à la céramique savonneuse. D'après les amphores, les fossés de la zone 6 ont été creusés peu après 100 av. J.-C. (présence des Dressel 1 A dans les couches de fonctionnement) et comblés aux alentours de 30 av. J.C. (présence d'une amphore Pascual 1 dans la couche de comblement). La phase III s'applique aux enclos de la zone 7. Le mobilier exhumé des fossés est caractérisé par une plus grande proportion de céramique savonneuse. Les amphores sont toutes du type Dressel 1B.

Des structures en creux (fossés, fosses, sillons et trous de poteaux) et 23 sépultures (coffres, fosses aménagées ou fosses simples) se rattachant à la période médiévale ont été également repérées et fouillées. Il s'agit d'une unité agricole comprenant probablement une zone d'habitat, une zone d'artisanat et une zone d'inhumation. Nous envisageons une datation large, entre le VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. pour l'occupation médiévale du site de Mortantambe, avec un abandon autour des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.

#### Toledo i Mur Assumpcio



Cabriot, Mortantambe. Plan général du site (dessin).

fig 4

Tonnay-Charente, La Chalonnaire, p. 43-44 (Age du Fer, Moyen Age)

L'expertise archéologique réalisée en 1992 [...] avait révélé l'intérêt et la complexité du site de la

Chalonnère. Une nouvelle campagne a été menée en 1993. Plusieurs secteurs ont fait l'objet de décapages, et des sondages profonds ont été entrepris dans le marais (surface totale : 9000 m<sup>2</sup>).

Plusieurs occupations de nature et de chronologie diverses, conservées en bordure d'un ancien littoral aujourd'hui occupé par un marais, ont été mises en évidence. L'intervention d'un géomorphologue a permis de coordonner les études paléoenvironnementales visant à restituer la morphologie du littoral. Il a été mis en évidence un caractère d'estuaire prédominant, décomposé en trois phases : dynamique marquée, développement de schorre, atterrissement.

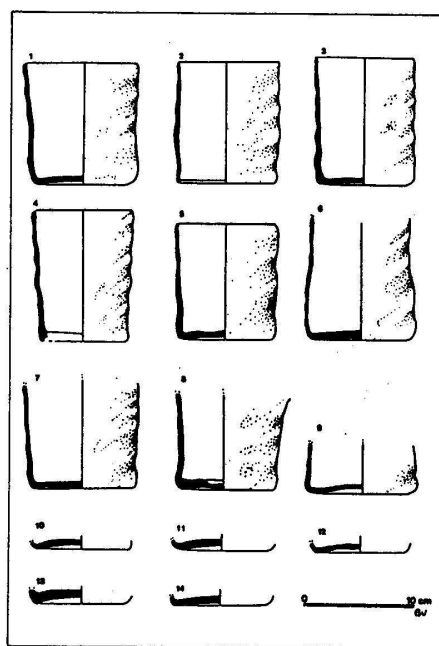
Les vestiges rencontrés sont de catégories diverses :

- de nombreux indices de sites (néolithique, bronze ancien, gallo-romain) jalonnent la chronologie, mais sont détachés d'un contexte structuré.
- des niveaux structurés sont reconnus stratigraphiquement, mais détachés d'un contexte chronologique précis (foyer et fosses protohistoriques associés à un empierrément aménagé; construction parementée en pierres sèches probablement attribuable à l'époque gallo-romaine).
- un réseau de fossés ortho-normés constitue les vestiges d'un parcellaire antérieur aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.

Deux occupations majeures ont fait l'objet d'une étude approfondie :

L'établissement de saunier attribué aux IV-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. a livré l'emplacement probable d'un four, des fosses, des trous de poteaux, et une zone de rejet de matériaux. Malgré le caractère érodé du site, le mobilier technologique a pu être reconstitué archéologiquement. Les pilettes circulaires à extrémité en cupule, les piliers quadrangulaires et les vases cylindriques (fig. 9) sont largement représentatifs du faciès saintongeais.

L'occupation médiévale est matérialisée par des trous de poteaux sans organisation apparente, associés à de rares fosses détritiques et de nombreux épandages de matériel. L'abondant mobilier recueilli sur le site permet de situer l'occupation aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., et a suscité une comparaison technologique et morphologique avec les ateliers locaux. H. Dartevelle



Tonnay-Charente, La Chalonnère. Ensemble de vases cylindriques caractéristiques d'un site à sel saintongeais des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (dessin B. Végaud). fig. 9

### Plassay, Les Carrières, p. 36 (Moderne)

L'activité des carrières de pierre est assez mal connue de façon générale et particulièrement dans le Centre-Ouest. Malgré de petites carrières découvertes fortuitement en milieu rural, non datées, et quelques observations ponctuelles lors de fouilles de sauvetage en milieu urbain, l'activité artisanale de l'extraction de la pierre est encore très partiellement appréhendée dans la région, tant pour les époques romaine et médiévale que pour la période moderne.

Devant l'intérêt particulier du site et l'aspect novateur de cette recherche, l'étude a été menée selon deux objectifs, l'un ethnologique et l'autre archéologique. L'approche ethnologique vise à comprendre les techniques d'extraction contemporaines, encore traditionnelles, et l'évolution du milieu socioprofessionnel des carrières du début du siècle à la fin de l'exploitation en 1950. L'approche archéologique vise à mettre au jour des lieux d'extraction comblés, et à étudier précisément des fronts de taille afin de proposer une datation des premières exploitations. Trois méthodes complémentaires ont été utilisées : la recherche en archives (publiques et fonds privés); la rencontre et les entretiens avec des descendants de carriers et des témoins du début du siècle; le relevé systématique des carrières et l'étude de 14 lieux d'extraction (5 salles encore visibles aujourd'hui et 9 sondages archéologiques). Ces trois méthodes de travail ont apporté des renseignements d'ordre technique, social et économique.

#### *Les données techniques :*

La pierre de Crazannes est un calcaire crayeux, assez homogène, qui a été exploitée selon deux techniques : à ciel ouvert ou de façon semi-souterraine. L'extraction de la pierre procède par plusieurs étapes et nécessite des outils différents : la découverte (enlever la terre végétale et la mauvaise pierre) se fait avec une pioche; l'extraction elle-même (tranchées autour du bloc) avec un pic à trancher, des coins et des paumelles; la rectification du bloc extrait avec un pic à brocher et un marteau-taillant. Le transport des blocs de pierre se fait ensuite par charrettes (dont 3 ont été retrouvées dans les carrières), et leur manipulation avec une chèvre ou une grue. L'observation des différents lieux d'extraction et l'aide de J.-C. Bessac ont permis de proposer une évolution des traces d'outils selon les périodes d'exploitation. Un front de taille romain a ainsi été identifié; aucune trace médiévale n'a pu être repérée dans les carrières situées sur l'emprise. Le début de l'exploitation est attribué à l'époque moderne et à la fin des années 1950.

#### *Les données sociales :*

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., toutes les exploitations sont soumises à des impôts et l'exploitant de carrière dépend exclusivement du seigneur. Après 1789, l'on constate un morcellement des exploitations qui correspond en fait au parcellaire et à la propriété du sol. Tous les propriétaires de carrières ne sont pas carriers : un grand nombre loue leurs propriétés ou sont associés avec un carrier qui tire la pierre. Le marchand de pierre intervient aussi dans cette organisation : soit il exploite directement certaines carrières et emploie alors des ouvriers, soit il s'associe avec des carriers auxquels il loue des terrains et il conserve le monopole de vente du produit. Dans les deux cas, c'est lui qui assure le transport et trouve les débouchés commerciaux.

Le carrier peut avoir deux statuts sociaux différents : soit il est "carrier professionnel", soit il est aussi agriculteur et l'activité de la pierre constitue un apport supplémentaire. Dans une période d'essor économique général de la pierre, son salaire est de toute façon plus élevé que pour des artisans de même catégorie.

#### *Les données économiques :*

La demande de la pierre a évolué au cours des siècles : à une demande locale et spécifique qui a probablement toujours existé (construction, activité agricole, funéraire) répond une forte demande destinée à l'exportation. Le commerce et la diffusion de la pierre de Crazannes ont été considérablement accrus par la proximité de la Charente, rivière navigable. La pierre, embarquée au port de la Touche à Crazannes, part jusqu'à La Rochelle où elle prend des destinations variées, principalement vers les villes côtières de l'océan atlantique (Biarritz, Bilbao, Anvers, Cologne, etc.).

La renommée de la pierre de Crazannes semble dater de la fin du XVII<sup>e</sup> s. ou du début du XVIII<sup>e</sup> s. L'apogée de l'exploitation se situe entre 1850 et 1914; elle diminuera ensuite considérablement, avec une relance vers 1922, pour s'éteindre définitivement vers 1950. La technique traditionnelle et le métier de carrier disparaissent alors pour laisser place à des entreprises industrielles.

A. Bocquet et Z. Valat

### **Autres opérations archéologiques réalisées en 1993 dans la région de Rochefort**

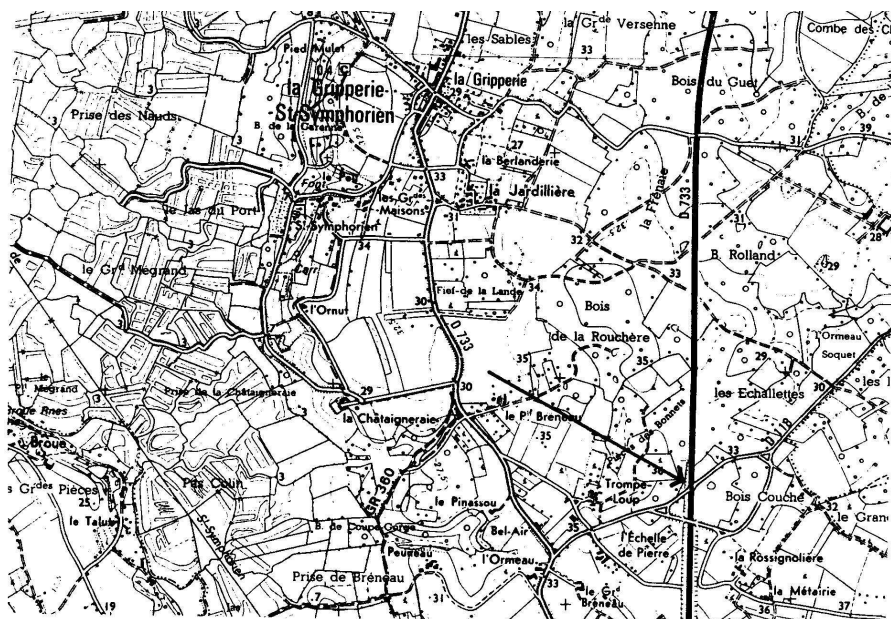
A Port-des-Barques, un sondage sur la partie supérieure des falaises nord de l'île Madame a permis de préciser la stratigraphie des différents niveaux archéologiques, du paléolithique au néolithique (*op. cit.* p. 37).

A Sainte-Radegonde, un sauvetage urgent sur le site néolithique de la Grosse Pierre a permis une meilleure connaissance de la structure du dolmen (*op. cit.* p. 39).

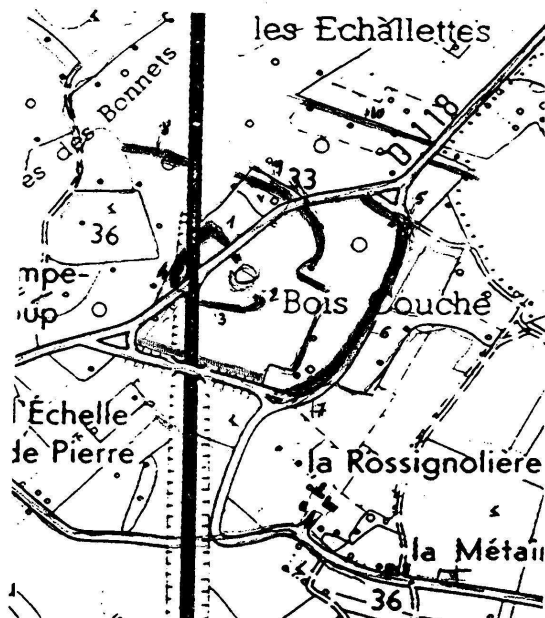
Les résultats de la fouille du dolmen des "Vergnaies de Barat" à Moragne ont été publiés dans *Roccafertis* n° 14 (p. 235-237).

A Soubise, sur l'éperon barré protohistorique du Renfermis, des sondages ont mis en évidence le rempart "à noyau de chaux", des trous de poteaux et un mobilier datable de la fin du VI<sup>e</sup> et du début du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (*Bilan scientifique 1993*, p. 43).

A La Vallée (La Bergerie), à la suite d'une découverte fortuite, un sauvetage urgent a été effectué sur trois sarcophages d'époque mérovingienne ou carolingienne (*op. cit.* p. 44).



Carte IGN 25000, Edition 1987.



Superposition. Traces relevées sur photographies aérienne 1970  
Carte IGN 25000, Edition 1987. Les traces 1-2-3-4 semblent  
correspondre à celles visibles sur la D 113.